

Le 19 septembre 2023

Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

Bureau de l'aménagement de l'espace
Monsieur Vincent STAINCQ
2, rue Maréchal Joffre
64021 PAU Cedex

Objet : Projet d'extension du cimetière de Blancpignon à Anglet – Enquête publique unique

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous informer que par délibération en date du 24 septembre 2020, le Conseil municipal de la Commune d'Anglet a décidé d'engager les démarches nécessaires en vue de réaliser l'extension du cimetière de Blancpignon.

Ce projet, qui requiert de multiples études et procédures réglementaires, nécessite maintenant l'organisation d'enquêtes publiques pour :

- La Déclaration de Projet avec Mise en Compatibilité du Document d'Urbanisme, procédure lancée le 7 juillet 2021 par délibération du Conseil municipal de la Commune d'Anglet.
- La révision du périmètre de protection du champ captant de la Barre, procédure ayant été engagée par délibération du Conseil permanent de la Communauté d'Agglomération, en date du 21 mars 2023.

Lors de la réunion de travail du 17 juillet 2020 concernant cette opération, en présence de Monsieur le Sous-préfet de Bayonne, il a été convenu que les enquêtes publiques précitées pouvaient être regroupées dans une enquête publique unique portée par les services de l'Etat, permettant ainsi une appréhension globale du projet, ainsi qu'une optimisation des moyens mobilisés et du calendrier de l'opération.

Toute correspondance doit être adressée à :

Monsieur le Maire d'Anglet- Hôtel de Ville BP 303 - 64603 ANGLET Cedex

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque - 15 Avenue Foch - CS 88 507, 64185 BAYONNE Cedex


Aussi, par la présente, nous nous permettons de vous solliciter pour l'organisation de cette enquête publique unique, dont les éléments nécessaires à la constitution du dossier d'enquête sont joints en deux exemplaires au présent courrier, mais aussi disponibles sur le lien suivant :

https://medias.anglet.fr/cimetiere_blancpignon/

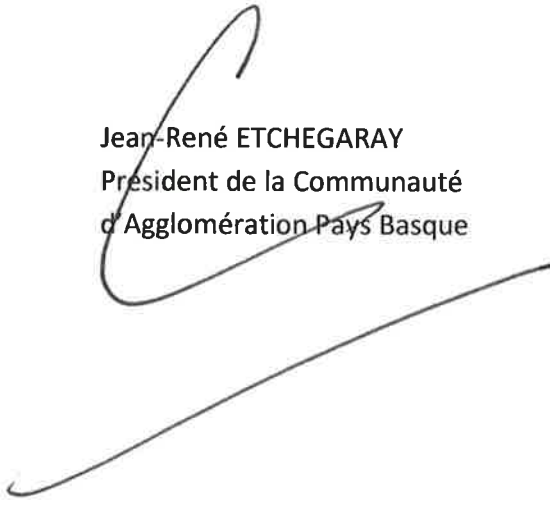
Ce projet étant porté par la Commune d'Anglet au regard de sa compétence en matière de gestion des cimetières, Monsieur Jacky GUNSETT, Directeur adjoint des Services Techniques de la Ville, sera votre interlocuteur privilégié.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Claude OLIVE
Maire d'Anglet



Jean-René ETCHEGARAY
Président de la Communauté
d'Agglomération Pays Basque



PJ : 2 exemplaires du dossier d'enquête publique unique

Toute correspondance doit être adressée à :

Monsieur le Maire d'Anglet- Hôtel de Ville BP 303 - 64603 ANGLET Cedex

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque - 15 Avenue Foch - CS 88 507, 64185 BAYONNE Cedex